

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : sdquimperle@gmail.com (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94
6 rue Langor - 29300 QUIMPERLÉ

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎ en attente

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



**Les documents pour
s'inscrire au pèlerinage
paroissial en Terre Sainte
sont disponibles
dans les églises,
et les accueils paroissiaux**



Bulletin paroissial n° 547 du 25 avril au 1^{er} mai 2021

DANS LA PAROISSE

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSES EN SEMAINE			
Samedi 1^{er} mai <i>St Joseph, artisan</i>	Mellac	17h00	Lundi 26 avril <i>B^{se} Alda</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand-	
	Moëlan					
Dimanche 2 mai <i>St Athanase d'Alexandrie</i>	Le Trévoux	9h30	Mardi 27 avril <i>B^x Amédée IX</i>	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand	
	Arzano					
	Quimperlé N-Dame	11h00	Mercredi 28 avril <i>St Louis-Marie Griannon de Montfort</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand	
	Nizon					
	<i>Temps de prière pour le Pardon de Kergornet (Pont-Aven)</i>			17h30		
Samedi 8 mai <i>St Désiré</i>	Tréméven	17h00	Jeudi 29 avril <i>Ste Catherine de Sienne</i>	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand	
	Riec					
Dimanche 9 mai <i>St Pacôme le Grand</i>	St Thurien	9h30	Vendredi 30 avril <i>Dédicace de la Cathédrale de Quimper</i>	9h00	Clohars	
	Rédéné			18h00		Grande chapelle - Kerbertrand
	Quimperlé N-Dame	11h00		Samedi 1^{er} mai <i>St Joseph artisan</i>	Pas de messe à 9h00	
	Pont-Aven					

Permanence de confession :

Samedi 15 mai de 10h30 à 12h00, sacristie de l'église-abbatiale Ste Croix, Quimperlé.

Adoration du Saint Sacrement :

Église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00.

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00.

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : le vendredi de 9h à 17h00

Eglise de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30.

Eglise de Rédéné le vendredi de 15h à 16h30.

Prière du chapelet

Église de Clohars le mardi à 17h30 ;

Chapelle de Trémorvézen : le jeudi à 14h00 ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h30 (avant la messe)

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : tous les jours à 11h00, et le dimanche à 16h30.

Groupe de prière de l'Eau Vive se retrouve le lundi à 16h30, maison paroissiale de Quimperlé, 6 rue Langor

Dimanche 25 avril : journée de prière pour les Vocations - Discerner et vivre sa vocation

« **As-tu la vocation ?** » Cette formulation, tout comme celle de « *prier pour les vocations* », peut parfois prêter à confusion. Tout baptisé a une vocation, celle de la sainteté ! Ce n'est rien d'autre que de vivre pleinement dans l'amour de Dieu et cela passe par la vie quotidienne, comme le rappelle le pape François dans son exhortation apostolique *Gaudete et exsultate*.

« *Nous sommes tous appelés à être des saints en vivant avec amour et en offrant un témoignage personnel dans nos occupations quotidiennes, là où chacun se trouve, écrit le pape. Es-tu une consacrée ou un*

À NOTER
**Le Père Pierre-Yves
MUZELLEC sera absent du
26 avril au 3 mai
et le Père Guillaume
CROGUENNEC du 3 au 9 mai**

consacré ? Sois saint en vivant avec joie ton engagement. Es-tu marié ? Sois saint en aimant et en prenant soin de ton époux ou de ton épouse, comme le Christ l'a fait avec l'Église. »

« Es-tu un travailleur ? Sois saint en accomplissant honnêtement et avec compétence ton travail au service de tes frères. Es-tu père, mère, grand-père ou grand-mère ? Sois saint en enseignant avec patience aux enfants à suivre Jésus. As-tu de l'autorité ? Sois saint en luttant pour le bien commun et en renonçant à tes intérêts personnels. » On l'aura compris : pas besoin d'attendre d'être mariée ou religieuse pour trouver le bonheur en Dieu.



A l'intérieur de cette vocation universelle à la sainteté existent les deux principales voies que sont le mariage d'une part, le sacerdoce et la vie consacrée d'autre part. Peut-on parler du mariage comme d'une vocation ? « *Le mariage chrétien est une vocation, mais il n'est pas un appel [spécifique],* écrit le Père Thierry-Dominique HUMBRECHT dans sa Lettre aux jeunes sur les vocations (Parole et Silence). *Quand tu te maries en chrétien, ce qui était ton désir devient ta vocation, la vocation que désormais Dieu veut pour toi* »

Le fait de consacrer sa vie à Dieu et de renoncer à la vocation naturelle au mariage nécessite un appel spécifique : « *Pour suivre le Christ de cette façon, avec ces moyens-là qui sont radicaux, oui, il faut un appel spécial,* ajoute le dominicain. *Sinon, personne ne lâcherait tout pour un Dieu qu'il continue à ne pas voir ni sentir d'aucune façon.* » Dès lors, l'état de vie sacerdotale ou consacrée incarne de manière encore plus immédiate – sans médiation – le lien d'amour entre Dieu et l'homme.

Le discernement d'un appel à la vie consacrée peut se faire de différentes façons : au long cours depuis l'enfance, ou par un déclic plus tardif ; via des événements, des lieux, un contexte familial et social ; et particulièrement par des rencontres et des témoignages. Un adage dit que l'on découvre souvent son propre appel à l'écoute de l'appel des autres.

Dans une rencontre avec des prêtres en 2010, Benoît XVI disait : « *Je pense qu'aucun d'entre nous ne serait devenu prêtre s'il n'avait pas connu des prêtres convaincants dans lesquels brûlait le feu de l'amour du Christ.* » Ceci peut aussi éclairer les parents dont un fils leur confie vouloir devenir prêtre : priant pour leur enfant, ils peuvent déjà éviter de critiquer les prêtres et les personnes consacrées !

La vocation comme témoignage : une dimension importante. Car, tout comme le mariage à la fin des films n'est en réalité que le début d'une histoire, l'échange des consentements conjugaux ou la prononciation des vœux n'est qu'un début. Quelle époux(se), quelle religieux(se) va-t-on être ?

Tout au long de leur vie, notamment lors des anniversaires – de mariage, d'ordination, de vœux – ou pendant des retraites spirituelles, les époux et les personnes qui ont tout quitté pour le Christ sont invités à renouveler leur « oui » et à réfléchir sur la manière dont leur vocation s'incarne concrètement et peut être un témoignage de l'amour infini avec Dieu.

Solange PINILLA, article paru dans Zélie n°30 (Mai 2018)

Prière pour les vocations

Seigneur,

nous te rendons grâce pour ton appel à la vie, à l'amitié avec toi, à la sainteté.

Fais de nous des hommes et des femmes « *qui s'approprient la fragilité des autres, qui ne permettent pas qu'émerge une société d'exclusion mais qui se font proches* » (Fratelli tutti).

Donne à notre monde, les prêtres dont il a besoin, témoins de ta Parole et de ta présence dans les sacrements, accorde-nous des diacres permanents passionnés de l'Évangile et au service de leurs frères.

Donne au monde les consacrés (religieux, religieuses, ermites, vierges consacrées...) qui, dans la prière et l'engagement, sauront être acteurs d'une transformation de la société dans l'amour.

Donne-nous le témoignage d'amour de couples confiants en ta présence et fortifiés dans le lien du mariage.

Accorde-leur de construire une famille unie, missionnaire, pleine de foi et attentive aux besoins des autres.

Donne à chacun de nous de vivre avec plénitude ton appel à la sainteté et de transmettre la joie de l'Évangile au cœur du monde. **AMEN**

